

Participation et intéressement durant versement indemnité NC?

Par **lostneedanswer**, le **19/02/2016** à **15:49**

Bonjour,

J'aurais une question à laquelle je l'espère certains d'entre vous pourront répondre. Je n'arrive pas à trouver la réponse après avoir surfer sur différents sites juridiques.

Est-ce qu'un ancien salarié qui bénéficie de l'indemnité de clause de non-concurrence (pendant 1 an par exemple) peut percevoir la participation et l'intéressement.

J'ai l'impression qu'il y a un vide juridique sur cette question (lol je dis ça parce que je ne trouve pas la réponse, mais c'est l'impression que ça me donne). La petite juriste débutante que je suis commence sérieusement à douter de ses capacités...lol HELP !

Merci par avance :)

LNA